



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

A RETOURNER EN MAIRIE AU MOINS 12 JOURS AVANT LE DEBUT DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.

IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom et prénom : Raison sociale :
Adresse :
Téléphone : Mail :
Agissant en qualité de ⁽¹⁾ : Propriétaire Locataire Entrepreneur Gestionnaire de réseau
 Pour son propre compte
 Pour le compte de :

OBJET DE LA DEMANDE

Objet de la demande :

Localisation :

Pièces à joindre obligatoirement :

- Un plan de situation permettant de localiser aisément le terrain ou la parcelle (échelle 1/1000^e à 1/2000^e).
- Un plan d'implantation de chantier (détaillant notamment la surface occupée sur le domaine public).
- Un Relevé d'Identité bancaire (si l'occupation du domaine public implique une redevance)
- Une copie du Permis de construire / déclaration préalable de travaux (si travaux soumis à autorisation d'urbanisme)
N° de l'autorisation d'urbanisme : délivrée le/...../.....

L'occupation temporaire du domaine public concerne ⁽¹⁾ :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Stationnement d'un camion de déménagement | <input type="checkbox"/> Stationnement d'un véhicule de chantier |
| <input type="checkbox"/> Pose d'un échafaudage | <input type="checkbox"/> Pose d'une palissade de chantier |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de matériaux | <input type="checkbox"/> Dépôt de benne |
| <input type="checkbox"/> Travaux de voirie (raccordement de réseaux) | <input type="checkbox"/> Travaux sur trottoir |
| <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) | |
| <input type="checkbox"/> Surface occupée sur le domaine public : en m ² . | |

L'occupation du domaine public est soumise à redevance à compter du 11^e jour ouvré de chantier).

L'occupation temporaire du domaine public nécessite ⁽¹⁾ :

- une interdiction de stationner sur place de stationnement
Du (date et heure) au (date et heure)
- une fermeture de la circulation sur l'axe suivant :
Du (date et heure) au (date et heure)

J'atteste de l'exactitude des informations fournies.

Fait à : Le/...../.....

Signature :

**Avant tout démarrage de travaux, il est impératif d'établir un constat de début de chantier.
Celui-ci sera réalisé par la Police Municipale et co-signé par le maître d'œuvre et/ou l'entreprise.
Contact de la Police Municipale → 06.07.09.62.80**

¹ Cocher la (ou les) case(s) correspondante(s)

ANNEXE – TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Type de travaux (occupation gratuite les 10 premiers jours ouvrés)	Tarifs proposés (au m ² /jour)
Emprise de chantier Tarif applicable du 11 ^e au 15 ^e jours ouvrés.	1,00 €
Emprise de chantier Tarif applicable du 16 ^e au 20 ^e jours ouvrés.	1,20 €
Emprise de chantier Tarif applicable du 21 ^e au 25 ^e jours ouvrés.	1,40 €
Emprise de chantier Tarif applicable du 26 ^e au 30 ^e jour.	1,60 €
Emprise de chantier Tarif applicable du 31 ^e au 35 ^e jour.	1,80 €
Emprise de chantier Tarif applicable au-delà du 35 ^e jour.	2,00 €

CALCUL DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Type de travaux	Tarifs proposés (au m ² /jour)	Nombre de jours	Surface occupée	Montant à payer sur la période
Emprise de chantier Tarif applicable du 11 ^e au 15 ^e jours ouvrés.	1,00 € m ² €
Emprise de chantier Tarif applicable du 16 ^e au 20 ^e jours ouvrés.	1,20 € m ² €
Emprise de chantier Tarif applicable du 21 ^e au 25 ^e jours ouvrés.	1,40 € m ² €
Emprise de chantier Tarif applicable du 26 ^e au 30 ^e jours ouvrés.	1,60 € m ² €
Emprise de chantier Tarif applicable du 31 ^e au 35 ^e jours ouvrés.	1,80 € m ² €
Emprise de chantier Tarif applicable au-delà du 35 ^e jour ouvré.	2,00 € m ² €
Montant total de la redevance d'occupation du domaine public			 €

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Avis favorable

Avis défavorable

Commentaires :

Signature de l'agent instructeur :

